

« Crêpes au pain d'épices Campagne choc contre les pesticides »

Parrainer une ruche, sauver les abeilles



Le récent colloque international sur la biodiversité et les mesures prises au niveau européen pour mesurer plus en profondeur la mortalité des abeilles sont autant d'occasions de rappeler que nous pouvons tous agir pour aider nos chères ouvrières à survivre. Chacun peut, par exemple, parrainer une ruche et en recevoir le miel : comment ça marche ?

D'abord imaginé en Nouvelle-Zélande par l'entreprise Your Pure Honey et récemment en France par Un toit pour les abeilles, le concept est simple : il s'agit de parrainer une ruche ou un part de ruche et de disposer en échange de sa propre production de miel récoltée dans une ruche bien à soi.

Un toit pour les abeilles propose aux particuliers et aux entreprises de devenir le parrain d'une ruche ou d'un ou plusieurs dixième de ruche selon les moyens. En échange, ils peuvent avoir leur nom inscrit sur la ruche, et recevoir à chaque récolte des pots de miels à leurs noms et logos.

Sans le travail des abeilles et des insectes pollinisateurs en général c'est 35 % de la production alimentaire mondiale en tonnage qui disparaîtrait. L'ambition d'Un toit pour les abeilles est véritablement de participer à la sauvegarde des abeilles et au développement des colonies en associant les apiculteurs partenaires de notre initiative.



Les premiers résultats sont très encourageants et les parrains satisfaits. Voilà un premier pas simple que chacun peut faire en faveur de la biodiversité.

Pour plus de détail sur les conditions : www.untoitpourlesabeilles.fr

Pour agir à son niveau en faveur de la biodiversité, lire aussi [Agir à son échelle pour la biodiversité](#), [Comment aider les abeilles sans être apiculteur ?](#)